



Madame la présidente, Monsieur le Président,

Institués dès 1886 par la loi Goblet, les DDEN, aujourd'hui, restent toujours vigilants aux côtés du Service public d'éducation et notamment auprès de l'outil républicain qu'est l'École publique.

Le mandat des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) arrive à son terme et une nouvelle campagne de recrutement est lancée pour leur renouvellement quadriennal de 2025.

C'est dans une relation d'aide que nous nous adressons à vous.

Rappel du rôle des DDEN.

Les DDEN sont des citoyens bénévoles qui, au regard de leur mission officielle précisée dans le Code de l'Éducation, contribuent à assurer la qualité de l'accueil des enfants dans le premier degré et à promouvoir la crédibilité de l'école publique.

Indépendants, et donc à l'abri d'intérêts particuliers ou de diverses pressions, ils jouent un rôle essentiel dans le lien entre l'école, les parents d'élèves et les élus locaux ou départementaux.

Mission officielle des DDEN :

** Visiter les écoles pour observer les dispositifs d'accueil des élèves, le fonctionnement des différents services et rencontrer leurs acteurs et usagers.*

** Communiquer des informations auprès des autorités locales et académiques sur les conditions d'accueil et de fonctionnement des organisations scolaires publiques locales et départementales.*

** Participer à des instances de concertation et de décision sur les politiques éducatives,*

** Être artisan de la promotion de la crédibilité de l'école publique, attaché à la valorisation de ses missions citoyennes, à ses valeurs républicaines et à la laïcité,*

** Être soucieux de l'accueil matériel et du bien-être de l'enfant à l'école, de sa sécurité, de ses conditions d'hygiène et des dispositions favorisant ses démarches d'apprentissage en tant que citoyen en devenir.*

** Assurer un rôle de médiation entre les différents partenaires de la communauté éducative particulièrement au sein du Conseil d'école dont ils sont Membres de droit.*

Campagne de recrutement :

La campagne de recrutement des DDEN est ouverte à tous les citoyens français âgés de plus de 25 ans, aux défenseurs avérés de l'école publique et motivés pour l'aider à assurer ses missions républicaines.

Pour être candidat(e) :

** Consulter le site internet de la Fédération (<https://www.dden-fed.org>) ou l'Union départementale de votre département (lien à compléter)*

** L'Union départementale (adresse à compléter)*

Nous vous invitons à relayer cette information auprès de vos adhérents et à les encourager à s'engager comme DDEN.

Le rôle des DDEN est essentiel pour garantir de bonnes conditions d'accueil de tous les enfants et pour pérenniser les missions historiques et laïques de l'école publique. Les amis de l'école publique ne seront jamais trop nombreux !

Je (ou : Nous vous remercions) vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de (mes) salutations distinguées et laïques..

[Votre nom] [Votre fonction]

[Vos coordonnées]

*Pièces jointes : * Brochure d'information sur les DDEN*

** Formulaire de candidature*